



Ré-enchantons notre Maroc grâce au football !

URGENCE SEISME MAROC

TOURNOI « LES LIONCEAUX DE L'ATLAS »

REGLEMENT SPORTIF GARCONS U12 & U13 et FILLES U12/U13

PHASES PRELIMINAIRES : LE SAMEDI 20 AVRIL 2024 de 9h30 à 17h30

PHASES FINALES : LE DIMANCHE 21 AVRIL 2024 de 9h30 à 17h30

Art.1 Le tournoi se disputera selon les règles du football à 8 avec les éléments particuliers suivant appliqués pour le tournoi « Les Lions de l'Atlas » :

- Durée des matches :
 - 12 minutes (sans mi-temps) pour les matches de poule et la phase finale ;
 - 2 x 7 minutes pour la finale ;
 - Coup d'envoi et fin du match au coup de sifflet de l'arbitre ;
- Les équipes ont pour obligation de se présenter 5 minutes avant le début de leur rencontre à proximité certaine des terrains.

Tout retard pourra entraîner la perte du match par 3 buts à 0 au profit de l'adversaire ;

- Le choix du terrain sera réalisé par tirage au sort au début de chaque match par l'arbitre ;
- Aucun hors-jeu ;
- Les touches sont effectuées à la main ;
- Engagement ou coup d'envoi : Interdiction de marquer directement ;
- L'arbitre sera prévenu à chaque remplacement sans arrêt de jeu. Toutefois ceux-ci se feront à la « volée » sans arrêt de jeu. Néanmoins, le remplaçant ne pourra entrer en jeu seulement une fois le remplaçé entièrement sorti du terrain côté entraîneur.
- Coups francs : Directs ou bien indirects, pas de recommandation. Un but peut-être marqué directement à chaque coup franc ;
- La passe au gardien (avec prise de balle à la main) n'est pas autorisée. Elle sera sanctionnée d'un coup franc ;
- Relance du gardien obligatoirement à la main de sa surface des 13 mètres, ou au pied (ballon doit être au sol, pas de volée ou demi-volée). En cas de dégagement de volée ou de demi-volée, l'équipe est sanctionnée d'un coup-franc ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m ;
- Toute faute grave commise dans cette surface est sanctionnée d'un penalty ;
- Mise à distance des joueur(se)s sur un coup franc : 6m ;
- Tout joueur averti par l'arbitre d'un carton jaune fera l'objet d'une expulsion temporaire de 3 minutes ;
- Tout joueur sanctionné d'un carton rouge pendant un match sera expulsé et non remplacé mais ce dernier pourra jouer le match suivant ;
- A chaque match des poules (qualificatives, Champions et Espoir) il est attribué :
 - 4 points par match gagné ;
 - 2 points par match nul ;
 - 1 point par match perdu ;
 - Forfait / Retard = 0 point ;
- En cas d'égalité de points à la fin des phases de poules : A : le résultat entre les équipes concernées | B : Différence de buts | C : Meilleur Attaque | D : Tirage au sort. En cas d'égalité en phase finale, 3 tirs au but puis mort subite.

Art.2 Chaque équipe pourra aligner 12 joueur(se)s maximum (8 titulaires + 4 remplaçant(e)s) né(e)s en 2011 et 2012. Tous les joueur(se)s, éducateurs et dirigeants devront présenter une licence F.F.F. Le non-respect du présent article, sera de la responsabilité des dirigeants des équipes engagées.

Art.3 Dès leur arrivée, les délégations participantes seront accueillies par notre club « accueillant » et devront confirmer leur présence en récupérant la feuille d'inscription à la table de marque de la catégorie. Ils devront y inscrire les noms, prénoms, date de naissance et n° de licence de chaque joueur, ainsi que le nom et numéro de téléphone du responsable majeur.

Art.4 L'arbitrage sera assuré par de jeunes arbitres officiels des clubs et par des licencié(e)s U14 à U16, supervisés par le commissaire au terrain et les responsables de la table de marque. Ceux-ci sont seuls décisionnaires en cas de litige. Nous comptons sur le bon sens de chacun pour que le fair-play prime sur chacune des rencontres.

Art.5 Seuls se trouveront sur le banc de touche, les 4 remplaçants, l'éducateur et un dirigeant par équipe. Toute autre personne devra se tenir à l'extérieur de la main courante.

Art.6 Toutes les équipes effectueront 3 matchs de poules (12 min) et 2 matchs de phases finales (12 min). Soit un temps de jeu de 60 minutes par équipe de 09h30 à 17h30. Art.11 La commission d'Organisation se réserve le droit de modifier éventuellement le règlement en cas d'évènements imprévus. Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation du règlement.

Art.7 Les organisateurs souhaitent la présence de toutes les équipes sans exception à la remise des récompenses. Celle-ci fait pleinement partie du tournoi.

Art.8 L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pendant le tournoi.

Tous litiges et réclamations ou cas non prévus, seront examinés par la Commission d'Organisation. Les décisions seront sans appel.

Bon tournoi à tous !